

de l'hospice de Mme Gamelin, sous le nom de "*Asile de Montréal pour les femmes âgées et infirmes.*"

Le bill fut présenté par l'honorable D. B. Viger.

La corporation se composait de 12 membres : Mme Gamelin, Présidente ; Melle Durand, Assistante ; Madame Frs Tavernier, secrétaire ; Mme Maurice Nowlan, trésorière ; Mme Paul Joseph Lacroix, Mme Augustin Cuvillier, Mme Maurice Delisle, Mme D. B. Viger, Mme Julien Perrault, Mme Edouard Fabre, mère du premier Archevêque de Montréal ; Mme Chs S. Delorme, Melle Thérèse Berthelet. Mme Gauvin remplaça, peu après, Mme Delisle. Ce furent nos premières Dames de Charité.

1841. (22 Oct.) — Première assemblée officielle de ces Dames, présidée par Mgr Ig. Bourget. Sa Grandeur annonce aux Dames les Srs de Charité de France, et leur propose de remettre entre les mains de ces religieuses l'œuvre de Mme Gamelin, afin de la perpétuer. Les Dames acceptent avec joie cette proposition. Sur